



**Jour  
J-154**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# **BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF**

**31/07/2019**

Autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, chemin de fer, électricité, terrorisme<sup>P2</sup>

**Ouattara et Kaboré s'attaquent aux grands dossiers**

P4

Recomposition de la Cei

**La loi définitivement votée par les députés**

Rgph 2019

P 6

**L'Unfpa apporte un soutien logistique au projet**

P11

FORMATION DES ACTEURS NATIONAUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE

**La Boad veut améliorer le taux de décaissement de ses projets**

DÉVELOPPEMENT DES PME-PMI, START-UPS...

P 11

**L'intelligence économique comme levier de croissance**

Les explications de Hichem El Phil, expert tunisien

# Autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, chemin de fer, électricité, terrorisme Ouattara et Kaboré s'attaquent aux grands dossiers

La 8<sup>e</sup> Conférence au Sommet des Chefs d'État du Tac se tient aujourd'hui à Ouagadougou où se trouve depuis hier le Président Alassane Ouattara.

Le Président du Burkina Faso Roch Marc Christian Kaboré a accueilli hier après-midi son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, à l'aéroport international de Ouagadougou. Les deux Chefs d'État qui se retrouvent ce matin pour l'ouverture officielle de la 8<sup>e</sup> Conférence au Sommet du Traité d'amitié et de coopération (Tac) entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont eu hier une séance de travail à l'hôtel Laico où le Président Ouattara a pris ses quartiers. Dans la journée d'hier, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et son homologue burkinabé Christophe Joseph Dabiré ont travaillé sur les dossiers à l'ordre du jour du 8<sup>e</sup> Tac.

Cette conférence qui a débuté depuis le 27 juillet prend fin aujourd'hui. Avec un Conseil des ministres conjoint et une rencontre entre les Présidents Alassane Ouattara et Roch Marc Christian Kaboré. Elle sera marquée par la signature de plusieurs accords bilatéraux et la signature d'un communiqué conjoint.

Les dossiers épluchés hier par le conseil de gouvernement conjoint sont nombreux. L'autoroute Abidjan-Ouagadougou, la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son prolongement jusqu'à Tambao, l'approvisionnement régulier du Burkina Faso en énergie électrique et en hydrocarbure par la Côte d'Ivoire sont les chantiers régulièrement inscrits à l'ordre du jour du Tac.



Le Chef de l'État a été accueilli, hier à son arrivée, par son homologue Roch Kaboré... (PHOTOS :DR)

Tout comme l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de facilitation du commerce, du transit et du transport sur le corridor Abidjan-Ouagadougou. Une question qui soulève la problématique de la fluidité routière entre Abidjan et Ouagadougou.

Cette année, les Présidents Ouattara et Kaboré évoqueront la lutte contre la traite transfrontalière des enfants, la question post-évacuation du Mont Péko et la mise en place du fonds commun pour la jeunesse et celui dédié à la femme.

Ces deux derniers ont vu le jour lors du dernier Tac qui a eu lieu à Yamoussoukro. En

effet, le deuxième accord du 7<sup>e</sup> Tac avait porté sur la mise en place du Fonds d'amitié ivoiro-burkinabé pour la promotion de la Femme. « Nous avons pu, aujourd'hui, d'un commun accord, donner, pour les trois prochaines années, 250 millions FCfa pour chaque pays afin d'élaborer et mettre en œuvre ce Fonds... », disait le ministre burkinabé de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille. Qui avait précisé que ce Fonds est destiné aux projets intégrateurs. « Ce sont donc des projets de femmes qui travaillent sur le Burkina et la Côte d'Ivoire et un comité paritaire a été mis en place pour étudier les projets des

postulants dans le cadre de ce Fonds », avait-elle ajouté. Le troisième accord de la réunion de Yamoussoukro avait instauré le Fonds d'amitié ivoiro-burkinabé pour l'insertion des jeunes. Ce Fonds a été doté de 200 millions FCfa, soit 100 millions FCfa pour chaque pays.

Ces Fonds communs pour la jeunesse et la femme ont connu des avancées, notamment l'opérationnalisation des Fonds et l'introduction des projets d'arrêté de désignation des membres du Comité technique. Le sommet de Ouagadougou doit donner un coup d'accélérateur à son déploiement.

Sur les autres questions, en

mai dernier, se sont tenus, à Bobo Dioulasso, les travaux du Comité Conjoint de Suivi et d'Évaluation (CCSE) des décisions et recommandations du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Au cours des travaux, chaque chantier a été passé au peigne fin. Les parties ivoiriennes et burkinabé ont procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des décisions et recommandations du 7<sup>e</sup> Tac. Les domaines politique, diplomatique et de l'intégration régionale, de la défense et de la sécurité, des infrastructures routières et ferroviaires, de l'énergie et des mines, de la

coopération administrative et transfrontalière, de la fluidité du trafic, de la libre circulation des personnes et des biens ont été analysés. Les entraves relevées ont été soumises aux travaux des experts qui ont eu lieu samedi dernier dans la capitale burkinabé.

Hier, les Premiers ministres ivoirien et burkinabé ont reçu ces différents dossiers qu'ils ont passés en revue. Ils ont aussi parlé économie, industrie, commerce, artisanat, tourisme et culture. Ainsi que des postes, de la communication, des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication, de la fonction publique, de l'agriculture, du foncier rural, des productions animales et des ressources halieutiques, de l'eau, de l'environnement, des changements climatiques et de la gestion durable des forêts, de l'éducation, de la formation professionnelle, de la recherche scientifique, de la solidarité, de l'emploi, de la jeunesse, du sport, de la santé, des affaires sociales, de la femme et du genre. Ce sont donc tous ces sujets qui seront sur la table du Conseil des ministres conjoint de ce jour.

Le Président Ouattara quitte Ouagadougou cet après-midi pour Nouakchott où il assistera à l'investiture du nouveau Président mauritanien.

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX  
AMÉDÉE ASSI  
ET BLEDSOON MATHIEU



...des officiels du Faso...



...et une foule en liesse. (PHOTOS :DR)

Mercredi 31 juillet 2019

Fraternité Matin **Politique**

## Intégration

**Les médias en phase avec le Tac**

Hier, en fin d'après-midi, en présence des ministres chargés de la Communication des deux pays, Côte d'Ivoire-Burkina Faso, a été signée à Ouagadougou la convention entre Rti-Rtb et Snepci-Sidwaya.



Les responsables des médias publics des deux pays ont signé, hier, des conventions pour renforcer leur partenariat. (PHOTOS : ISMAËL BICABA)

**D**ans la grande salle d'un hôtel de la place, en fin d'après-midi, en fin d'après-midi, hier, le décor fut planté, avec des banderoles et des kakémonos portant les labels des entités conviées à cette cérémonie : Radiotélévision burkinabè (Rtb) et Sidwaya du Burkina Faso d'un côté ; de l'autre : Radiotélévision ivoirienne (Rti) et Fraternité Matin (Snepci). Et ils étaient tout heureux, les quatre directeurs des médias de service public

des deux pays, Pascal Tchombiano (Rti), Mahamadi Tiégna de Sidwaya, Fausséni Tiégna de Sidwaya, Fausséni Dembélé (Rti) et Venance Konan de Fraternité Matin. S'y signait, en effet, en présence de leurs ministres de tutelle, porte-parole aussi de leurs gouvernements respectifs, Remis Fulgance Dandjino (Burkina Faso) et Sidi Tiémoko Touré de Côte d'Ivoire, la convention entre ces deux entités des médias de service public. Cette signature s'inscrit dans le droit fil du

rôle de ces médias dans la dynamique actuelle, à l'heure de l'intégration tous azimuts. « Depuis 2008, le Traité d'amitié et de coopération (Tac) se présente comme un creuset visant l'exploration des différentes voies de renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Le Tac témoigne de la volonté de traduire en acte le même idéal de l'excellence qui définit nos entreprises ainsi que la détermination à donner le meilleur

pour satisfaire, ensemble, une population, que dis-je, une clientèle plus active et une clientèle plus active et exigeante... Conscient du rôle que les médias peuvent jouer dans la consolidation des liens historiques d'amitié et de fraternité qui unissent nos deux pays, il est nécessaire de mutualiser, de conjuguer nos efforts à travers un partenariat responsable ». Son homologue n'en dira pas moins, saluant, dans son adresse, le partenariat promoteur entre Fraternité Matin

et Sidwaya qui ont organisé, du 20 au 21 juin dernier, à Ouagadougou, un Forum sur le rôle des médias dans la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest ; et ce, dans le cadre du Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique de l'Ouest (Geppao). Mieux encore, il saluera cet exemple de coopération en marche, inspirée par les deux directeurs généraux des deux quotidiens, la mise en place du (Le) Journal de l'Intégration.

Traduction en actes donc de ce que devront faire les médias de service public, le document définit dans ses accords, entre autres, ces points suivants : Entre la Rti et la Rtb, mise en place « d'un projet spécifique de coproduction et de distribution de la saison 2 de la série télévisée intitulée « Affaires publiques » composée de 50 épisodes de 26 minutes et d'une coopération technique au niveau de la radiodiffusion sonore et télévisée » ; Entre la Société nouvelle de presse et d'édition de Côte d'Ivoire (Snepci) et Sidwaya, ce partenariat existe. Et hier, il s'est agi d'un renforcement de ce protocole, mieux de la mise en acte d'un « protocole additionnel de coopération professionnelle en remplacement d'un précédent accord signé en 2013, dans le domaine managérial, du marketing, de l'imprimerie, de l'archivage, de l'événementiel ».

**Ouverture officielle aujourd'hui du 8<sup>e</sup> Tac**

**A**près le conseil conjoint de gouvernements co-présidé hier par les Premiers ministres Gon Coulibaly et Christophe Dabiré, les Chefs d'Etat des deux pays ont officiellement ce jour, la huitième Conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération liant Yamoussoukro à Ouagadougou. « Nous avons du pain sur la planche, nous avons du travail. Nous avons également un environnement difficile au plan sécuritaire dans notre sous-région. C'est un point important sur lequel nous aurons également à travailler pour pouvoir faire des propositions à nos Chefs d'Etat ». Ces premiers mots du Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly prononcés juste après son arrivée dans la capitale burkinabè résumant l'état d'esprit qui prévaut au sein des délégations de Côte d'Ivoire et du Burkina à l'occa-

sion de la huitième conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération (Tac) liant les deux pays voisins depuis 2008. « La Côte d'Ivoire et le Burkina poursuivent depuis toujours et avec une détermination à nul autre pareille, des buts communs parce que nous avons des sources et des valeurs communes. Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas nous détourner l'un de l'autre, sans mettre à l'encaissement l'avenir de nos populations respectives », a ajouté, hier, le Premier ministre burkinabè, Christophe Dabiré, à l'ouverture des travaux du Conseil de gouvernement conjoint. « La 8<sup>ème</sup> Conférence du Tac nous permet d'examiner à travers les rapports et travaux de nos experts respectifs, l'évolution des chantiers prioritaires ainsi que les actions à mener visant à renforcer les liens entre nos pays. Le Tac nous

offre également le cadre approprié pour relever des défis communs que sont la lutte contre la pauvreté, les maladies endémiques, le terrorisme etc. », a fait savoir le chef du gouvernement ivoirien. Rappelant l'évolution significative du volume global des échanges entre les deux pays, qui est passé de 256 milliards de FCfa en 2013 à 348 milliards de FCfa en 2018, soit une progression d'environ 36%, le Premier ministre ivoirien a souligné la marge de progression qui reste à accomplir, au vu de l'important potentiel économique des deux pays. Le Conseil de gouvernement d'hier préparait, en réalité, la Conférence au sommet des Chefs d'Etat, que co-président ce matin à Ouagadougou, le Président burkinabè, Roch Kaboré et son homologue ivoirien, Alassane Ouattara. La Conférence aboutira à la si-

gnature de nouvelles conventions de coopération entre les deux pays, dans des domaines divers. Comme ce fut le cas il y a un an à Yamoussoukro, lors du septième Tac, un Forum ivoiro-burkinabè des affaires s'est ouvert hier matin à l'hôtel Laico de Ouaga 2000, co-présidé par les Chefs de gouvernement des deux pays, peu avant le conseil de gouvernement de l'après-midi. « Il s'agit d'aller au-delà de simples échanges commerciaux, pour nouer de véritables alliances économiques. Les hommes d'affaires burkinabè et ivoiriens doivent créer des joint-ventures, des consortiums, bref des champions pour aller ensemble à la conquête du vaste marché africain de 1,3 milliard de consommateurs qui s'annonce avec la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine », a exhorté Souleymane Diarras-

souba, ministre ivoirien du Commerce, de l'Industrie, et de la Promotion des PME. « Nous ferons tout pour que des partenariats puissent se nouer entre les hommes d'affaires des deux pays », a rassuré le Premier ministre Gon Coulibaly. Le Forum des affaires a été marqué par la signature d'un mémorandum d'entente entre les Chambres de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire et du Burkina. Eliminer les barrières non tarifaires qui entravent le développement des échanges, garantir l'ouverture des appels d'offres concernant les marchés publics du Burkina et de la Côte d'Ivoire aux opérateurs des deux pays, constituent quelques-uns des défis à relever pour faire entrer les partenariats d'affaires dans une nouvelle dimension.

VALENTIN MBOUGUENG  
ENVOYÉ SPÉCIAL À OUAGA

MICHEL KOFFI  
ENVOYÉ SPÉCIAL

# Recomposition de la Cei La loi définitivement votée par les députés

Les députés ont clos le débat sur la réforme électorale à l'issue d'une séance plénière.



Adopté le 18 juillet dernier en commission, le projet de loi sur la reconstitution de la Cei a été définitivement approuvé lors d'une séance plénière présidée par Amadou Soumahoro. (PHOTO : JOSEPHINE KOUADIO)

C'est fait. La loi sur la reconstitution de la Commission électorale indépendante (Cei) a le quitus ultime des députés. A l'issue d'une séance plénière présidée par Amadou Soumahoro hier, à l'hémicycle, les représentants du peuple ont approuvé la réforme par 124 voix pour, 78 voix contre et une abstention. Déjà adopté en commission le 18 juillet, le texte a ainsi emporté l'adhésion de la majorité des 164 députés présents. Une ambiance de désaccords, de petites railleries, somme toute cordiales, a néanmoins émaillé la séance. A l'image des débats en commission du 18 juillet. Le vote a d'ailleurs été un remake du vote en commission. Les trois groupes parlementaires PdcI, Vox populi et Rassemblement ont, en vain, invité l'Assemblée nationale à voter contre un texte qui avait l'onction totale des députés de la majorité Rhdp. La loi adoptée vient modifier les dispositions 5, 8, 9, 10, 15, 16, 17 et 18 de la loi 2001-634 du 09 octobre 2001 portant composition, organisation, attributions et fonctionnement de la Cei, telle que modifiée par la loi 2004 du 14 décembre 2004, les décisions n° 2005-06/PR du 15 juillet 2005, n°2005-11/PR du 29 août 2005 et les lois n° 2014-335 du 5 juin 2014 et n° 2014-664 du 3 novembre 2014.

Désormais, la commission centrale de la Cei, organe exécutif, comporte 15 membres au lieu de 17. Sur ces 15 personnalités, trois sont issues de la majorité présidentielle, trois autres de l'opposition et 6 de la société civile. Une personnalité proposée par le Chef de l'Etat et une autre par le ministère en charge de l'Administration du territoire font également partie de ce chœur électoral qui a été longtemps au cœur des débats. Car cette redistribution des cartes sur une base plus équilibrée est le fruit d'un consensus politique qui a

sanctionné six mois de discussions, de janvier à juin, entre le gouvernement, la société civile et les partis politiques de l'opposition. La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples avait, elle, recommandé la reconstitution de la Cei le 18 novembre 2014 dans un arrêt rendu à la suite d'une plainte de l'Ong Action pour la protection des droits de l'homme (Aphd). L'organisation de la société civile dénonçait une « surreprésentation », au sein de la Cei, des personnalités issues du pouvoir. Deux amendements des députés Alain Lobognon du

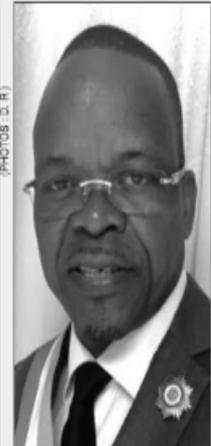
groupe Rassemblement et de Konan Koffi Marius du PdcI ont été rejetés par la plénière. La proposition de son collègue du vieux parti a été recalée dans les mêmes proportions (70 favorables, 126 contre). Un député de Vox populi, Konaté Vassiliki, a, lui, retiré son texte d'amendement. Notons que le texte sur la Cei faisait partie d'une dizaine de projets de loi que devaient examiner et voter les députés. ■

BENOIT HILLI

## • Pourquoi deux amendements de l'opposition ont été rejetés



Le député Konan Koffi Marius du PdcI-Pdca.



Le député Alain Lobognon du Groupe rassemblement.

Deux amendements de l'opposition parlementaire n'ont pu prospérer lors de la séance plénière sur la reconstitution de la Cei, hier. Les députés Alain Lobognon du groupe Rassemblement et Konan Koffi Marius du PdcI entendaient voir totalement exclure de la commission centrale de la Cei, toute entité administrative et toute personnalité issue de groupement politique. Alain Lobognon proposait, pour occuper les sièges de la Cei, des entités privées librement choisies par des organisations de la société civile. Allant plus loin, son collègue Konan Koffi Marius voulait dénier aux préfets et sous-préfets le soin de désigner des personnalités administratives pour les représenter dans les Cei départementales, communales ou sous-préfectorales. Exit l'administration, en somme. Or, même dotée de la personnalité morale, de l'autonomie financière et de l'indépendance institutionnelle, la Cei est, avant tout, une autorité administrative. Il est apparu comme un contresens aux yeux des députés de devoir expurger de la Cei toute entité administrative. Cette « dé-légitimation » de l'administration a été surtout perçue comme un danger pour la crédibilité de la commission électorale, son efficacité organisationnelle et fonctionnelle.

La proposition de retirer les représentants politiques de la Cei a été vue comme un manque de réalisme politique qui pourrait donner lieu à des contestations postélectorales du genre de celles des années 1990. Car les commissions électorales ont une histoire. Elles ont été semées au printemps démocratique des années 1990. Notamment au lendemain de la vague des conférences nationales. La méfiance des partis de l'opposition vis-à-vis des ministères de l'Intérieur qui avaient à charge d'organiser les élections ont, alors, donné lieu à des consensus qui ont mis en place des commissions électorales. Des organes qui intègrent toutes les sensibilités politiques. De sorte que le regard de tous soit rassurant et scelle la confiance pour tous. Ainsi, depuis près de deux décennies, la Cei a connu plusieurs retouches au rythme des accords politiques. D'ailleurs, en saisissant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples en 2014, l'Aphd n'a pas remis en cause la présence des acteurs politiques au sein de la Cei. Elle n'a dénoncé que son déséquilibre supposé. Un déséquilibre qui vient de corriger le gouvernement par une réforme qui est le fruit de six mois de pourparlers avec les parties prenantes. ■

B. HILLI

## • 10 projets de loi passés à la loupe

A l'ordre du jour des délibérations de l'Assemblée nationale a figuré une dizaine de projets de loi. Il s'est agi des textes modifiant la loi N°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural, telle que modifiée par les lois N°2012-412 du 14 août 2004 et N°2013-655 du 13 septembre 2013, portant reconstitution de la Commission Electorale Indépendante (CEI), favorisant la représentation de la Femme dans les Assemblées élues, instituant le service civique et modifiant l'ordonnance N°2011-367 du 03 novembre

2011 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés. Il s'est agi aussi des projets de loi portant ratification de l'ordonnance N° 2018-517 du 30 mai 2018 relative au pouvoir disciplinaire des Ministres chargés de la Douane, des Eaux et Forêts, des Affaires Maritimes et Portuaires ainsi que des Services Pénitentiaires, portant ratification de l'ordonnance N°2017-500 du 02 août 2017 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives, portant ratification de l'ordonnance

N°2018-644 du 1<sup>er</sup> août 2018, portant modification de l'article 1 de l'ordonnance N°2015-182 du 24 mars 2018 instituant un identifiant unique pour l'immatriculation des entreprises en Côte d'Ivoire, ratifiant l'ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant Code des Investissements et ratifiant l'ordonnance N°2018-641 portant modification de l'article 5 de l'ordonnance N°2017-500 du 02 août 2017 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives. ■

B. H.

Concours d'entrée à l'X Polytechnique et à HEC Paris

# Mabri offre des ordinateurs aux 10 lauréats de la session 2019

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a conseillé aux jeunes admis de faire honneur à la Côte d'Ivoire.

**A**vant de s'envoler pour la France où ils vont poursuivre leurs études à l'École polytechnique (l'X) de Paris et à HEC Paris, les 10 lauréats ivoiriens de la session 2019 du concours d'entrée dans ces deux grands et prestigieux établissements de France ont été reçus, lundi, à son cabinet au Plateau, par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mesrs). Albert Tokeusse Mabri a exprimé sa fierté aux jeunes « prodiges ». « Continuez sur la voie de l'excellence que vous avez empruntée. Vous avez votre destin en main (...) Vous



Le ministre Tokeusse Mabri a exprimé sa fierté aux jeunes étudiants. (PHOTOS : D.R)

êtes les ambassadeurs de la Côte d'Ivoire, faites nous honneur dans les écoles internationales que vous allez intégrer », a conseillé le ministre. Il a remis à chacun des lauréats un ordinateur portable. « Ces outils de travail que nous offrons sont le symbole de notre engagement à vous accompagner tout au long de votre cursus scolaire en France. Nous allons mettre les moyens pour vous permettre d'étudier dans les meilleures conditions », a promis Tokeusse Mabri. Le directeur de l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (Inp-Hb), Koffi N'Guessan, a expliqué que l'ouverture d'un centre

du concours d'entrée à HEC Paris à Abidjan découle d'un memorandum d'entente paraphé entre les deux établissements le 13 avril 2015 à Yamoussoukro. « À l'issue des deux concours 2019, sept Ivoiriens sont admis à l'X, dont cinq des classes préparatoires de l'Inp-Hb de Yamoussoukro, et deux des classes préparatoires du lycée Blaise Pascal de Coady. Trois étudiants de l'Inp-Hb vont intégrer HEC Paris. Deux en 2<sup>e</sup> année de la filière Esca et un en 3<sup>e</sup> année de l'École supérieure des mines et géologie », a fait savoir Koffi N'Guessan ■

GERMAIN GABO

## Réforme des Ifef

# Une collaboration avec des universités envisagée

**D**ans le cadre de la réforme du système des Instituts de formation et d'éducation féminine (Ifef) en cours, le ministère de la Famille, de la femme et de l'enfant entend s'inspirer du modèle pratiqué dans certains pays. Et associer les universités locales qui peuvent contribuer à bâtir un meilleur modèle de formation et d'intégration des femmes en vue de leur autonomisation. Ramata-Ly Bakayoko s'exprimait le 24 juillet à son cabinet au Plateau, à la sortie d'une audience qu'elle a accordée à une délégation de l'université de Westcliff en Californie, et l'université nord sud d'Ivoire. Ces 2 entités ont procédé, plus tôt dans la journée, à une signature de convention de co-diplomation. Cette entente permet d'établir un partenariat permettant aux étudiants ivoiriens



La ministre Ramata-Ly Bakayoko (au centre), entourée du Dr Julie Ciancio (à sa gauche), et du Pr Mory Diabaté.

d'obtenir des diplômes américains dans les domaines du management, du business administration et de l'éducation. Ce partenariat facilitera la mobilité des étudiants et permet à l'université nord sud d'amorcer son ouverture sur l'international, tel que voulu par son fondateur, le Pr Mory Diabaté. La directrice chargée du dévelop-

pement international de l'université américaine Westcliff, Dr Julie Ciancio, a assuré que les étudiants ivoiriens bénéficieront des mêmes programmes que ceux de Californie. Les deux universités ont par ailleurs, traduit leur disponibilité à travailler avec le ministère de la Femme à la mise en place d'un système de formation et d'inté-

gration plus efficient en faveur des femmes en formation dans le réseau des 122 centres Ifef que compte le pays. Quant aux modalités de cette collaboration, les différentes parties se sont accordées le temps de la réflexion, avant la signature d'un memorandum dans les meilleurs délais ■

DRAMOUS YÉTI

## Autonomisation de la femme

# Le ministère et Care International élaborent un plan de travail annuel

**L**e ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Mffe) et l'Org Care International ambitionnent de mener des actions communes en faveur de l'autonomisation de la femme. C'est pour se donner les moyens d'atteindre cet objectif qu'à eu lieu, récemment, à la salle de conférences du Mffe au Plateau, un atelier dit d'élaboration du « Plan de travail annuel Mffe / Care 2019-2020 ». L'atelier visait à déterminer les axes d'une meilleure collaboration entre le Mffe et Care International et à élaborer un document de référence des actions communes en projet. « Cette activité est destinée à mener la réflexion sur la sélection, la planification et l'opérationnalisation des initiatives conjointes pour l'autonomisation des femmes », a indiqué, à l'ouverture, le représentant de la ministre Bakayoko-Ly Ramata, Assane Thiam. L'enjeu pour le Mffe, selon lui, est de faire de l'entrepreneuriat légitime le socle de toutes les politiques sociales du gouvernement. Le directeur pays de Care, Guillaume Aguetant, a exprimé son souhait d'avoir l'appui du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant dans ce travail de renforcement de l'entrepreneuriat des femmes, surtout dans les zones rurales. « L'idée est de développer un plan d'action commun qu'on va mettre en place en 2019-2020 sur des thématiques qui nous sont communes, c'est-à-dire la lutte contre les violences basées sur le genre, la promotion, l'autonomisation et la protection de la femme. Il va falloir être sûr qu'on aura les moyens pour les mettre en œuvre et un résultat à la fin », a-t-il souligné. Pour Marie Koné Kouadio, coordonnatrice du Projet de gestion novatrice du fonds national femme et développement (Pgfnd), « les unités fonctionnelles du ministère devraient travailler en synergie pour l'autonomisation de la femme ». Elle a, par ailleurs, invité celles de Côte d'Ivoire à se rapprocher de leur ministère de tutelle pour découvrir tout ce qui y est fait pour leur bien-être ■

tion, la planification et l'opérationnalisation des initiatives conjointes pour l'autonomisation des femmes », a indiqué, à l'ouverture, le représentant de la ministre Bakayoko-Ly Ramata, Assane Thiam. L'enjeu pour le Mffe, selon lui, est de faire de l'entrepreneuriat légitime le socle de toutes les politiques sociales du gouvernement. Le directeur pays de Care, Guillaume Aguetant, a exprimé son souhait d'avoir l'appui du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant dans ce travail de renforcement de l'entrepreneuriat des femmes, surtout dans les zones rurales. « L'idée est de développer un plan d'action commun qu'on va mettre en place en 2019-2020 sur des thématiques qui nous sont communes, c'est-à-dire la lutte contre les violences basées sur le genre, la promotion, l'autonomisation et la protection de la femme. Il va falloir être sûr qu'on aura les moyens pour les mettre en œuvre et un résultat à la fin », a-t-il souligné. Pour Marie Koné Kouadio, coordonnatrice du Projet de gestion novatrice du fonds national femme et développement (Pgfnd), « les unités fonctionnelles du ministère devraient travailler en synergie pour l'autonomisation de la femme ». Elle a, par ailleurs, invité celles de Côte d'Ivoire à se rapprocher de leur ministère de tutelle pour découvrir tout ce qui y est fait pour leur bien-être ■

GERMAIN GABO

## Mupemenet

# Boko Michael installé dans le fauteuil de Pca

**C**ette étape marque sans doute la fin de la crise qui secoue, depuis plusieurs mois, la Mutuelle du personnel de l'éducation nationale et de l'enseignement technique de Côte d'Ivoire (Mupemenet-Ci). Dans l'après-midi d'hier, au siège de la mutuelle au Plateau, Boko Michael a été installé dans le fauteuil de président de Conseil d'administration de la Mupemenet par

Désiré Bandama Porquet, directeur des affaires juridiques du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Le nouveau président du conseil d'administration de la mutuelle a, par la suite, reçu son cahier des charges des mains du directeur général de cette association, Gozé Tapé Achille. Après la passation des charges,



Boko Michael (3<sup>e</sup> à partir de la droite) recevant le cahier des charges des mains de Gozé Tapé.

Boko Michael a invité tous les membres du conseil d'administration, y compris ses adversaires d'hier, l'ex-Pca Cissé Vacaba et l'administrateur Gnagna Zadi, à venir prendre leur place dans la gestion de la mutuelle pour le bien-être des enseignants. Mais avant, un huis-clos de justice a lu la requête aux fins de constat d'élection d'ouverture de portes et d'inventaire produit par le président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance

d'Abidjan. Juste après, un serurier a procédé à l'ouverture de la porte du Pca sous l'œil vigilant des éléments de la police nationale ■

A. KONIN (STAGIAIRE)

Rgph 2019

# L'Unfpa apporte un soutien logistique au projet

Une cérémonie de réception du matériel s'est déroulée au siège de l'institution bénéficiaire.

Le Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa) a offert à l'État de Côte d'Ivoire, à travers le Bureau technique permanent du recensement, un véhicule de type 4x4, 15 ordinateurs de bureau et 15 ordinateurs portables. Estimés à 43 millions de F Cfa, ces dons ont été faits dans le cadre de l'édition 2019 du Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph 2019). La ministre du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a réceptionné le lot le 29 juillet, au siège du Bureau technique permanent du recensement (Btpr) à Cocody-Les Deux Plateaux. Kaba Nialé a indiqué que cet apport de l'Unfpa sera suivi d'autres matériels, « parce qu'à chaque étape, nous avons des besoins spécifiques, et parce qu'en vitesse de croisière, nous aurons plus de 40 000 personnes pour mener à bien le projet ». Elle



La ministre Kaba Nialé recevant symboliquement le matériel des mains du représentant résident de l'Unfpa. (PH: DR)

s'est félicitée de ce que les rapports qui lui sont faits depuis le début du processus «montrent que nous sommes sur la bonne trajec-

toire ». Selon la ministre, l'accompagnement technique de l'Unfpa permet au Rgph 2019 de se faire selon les normes internationales

en la matière pour aboutir à des résultats fiables. La ministre du Plan et du Développement a donc rassuré l'Institut national de statis-

tiques (Ins) et le Btpr de l'écoute attentive de son département ministériel qui entend mettre tous les moyens nécessaires à leur disposi-

tion pour la bonne conduite du projet. D'autant plus que le gouvernement a la volonté d'effectuer ce recensement dans les normes et les délais impartis.

Caspar Peek, représentant résident de l'Unfpa, a salué l'engagement du gouvernement à mener le processus à son terme. Il a donc rappelé que « l'essentiel des fonds nécessaires sont mis à disposition par le gouvernement, donc du peuple ivoirien ». Le patron de l'Unfpa en Côte d'Ivoire n'a pas manqué de réaffirmer l'engagement de son institution à jouer pleinement sa partition dans l'accompagnement de la Côte d'Ivoire sur ce projet.

Kaba Nialé et Caspar Peek, accompagnés de leurs collaborateurs, ont visité les locaux abritant les services en charge de la cartographie, situés quelques rues plus loin. ■

ABOUBAKAR BAMBA

## VISITE DU PRÉSIDENT OUATTARA À ADZOPÉ

Dans le cadre des préparatifs de la visite de **S.E.M. le Président de la République Alassane Ouattara** à **Adzopé le 3 Août 2019**, pour l'inauguration officielle de la route bitumée Adzopé-Yakassé Attobrou et de la pose de la première pierre du Centre Hospitalier Régional (CHR), Le **Ministre Patrick ACHI**, président du conseil régional de la Mé, Secrétaire général de la présidence de la république, **M. SÉKA Séka Joseph**, Ministre de l'environnement et du développement durable et M. Le préfet de la région de la Mé, convient les élus, les chefs de villages, les présidents des mutuelles de développement et les cadres de la région de la Mé à une importante réunion :

**DATE : MERCREDI 31 JUILLET 2019**

**LIEU : SALLE DE CONFÉRENCE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**HEURE : 18 H**



Mercredi 31 juillet 2019

Lutte contre la déforestation

# L'ambassadeur d'Éthiopie en Côte d'Ivoire fait du planting

L'opération de planting s'inscrivait dans le cadre d'une action de reboisement qui a permis aux Éthiopiens de planter plus de 353, 63 millions d'arbres dans la seule journée du 29 juillet, une initiative du Premier ministre éthiopien



Tout comme les autorités ivoiriennes, Mulugeta Zewdie Michael, l'ambassadeur d'Éthiopie en Côte d'Ivoire (droite) et son pays sont engagés à lutter contre la déforestation. (PH: DR)

Mulugeta Zewdie Michael, l'ambassadeur d'Éthiopie en Côte d'Ivoire, a procédé le 29 juillet, à Cocody-Ambassade, à une cérémonie de planting d'arbres sur le site qui va accueillir sa nouvelle ambassade. C'est une parcelle qui a été offerte par le gouvernement ivoirien. Cette opération a eu lieu en présence du colonel Kouamé César, conseiller technique du ministre des Eaux et Forêts, et de Kaba Nasséré, directeur de cabinet adjoint du mi-

nistère de la Santé, de l'Environnement, et du Développement durable. L'organisation non gouvernementale impliquée dans la lutte contre le changement climatique, Greencast Africa, présidée par Eric Agnero y était également. Cette opération de planting s'inscrivait dans le cadre d'une action de reboisement qui a permis aux Éthiopiens de planter plus de 353, 63 millions d'arbres dans la seule journée du 29 juillet, allant ainsi au-delà de l'objectif initial de 200 millions

d'arbres. L'Éthiopie dépasse de loin le record précédent de 66 millions d'arbres établi par l'Inde en 2017. L'initiative Green Legacy du Premier ministre éthiopien, Abiy

Ahmed, a été lancée en mai dernier. L'objectif étant de planter quatre milliards d'arbres en cette saison des pluies. Cet ambitieux projet vise à lutter contre la déforestation et le change-

ment climatique en Éthiopie. Un pays qui se classe au 3<sup>e</sup> rang en matière de plantation d'arbres depuis 2006 dans la campagne pour un milliard d'arbres lancée par le Programme des Nations

unies pour l'environnement (Pnue), en réponse aux défis liés aux changements climatiques. ■

ANOH KOUAO

## BIEN MANGER, POUR BIEN GRANDIR

Entreprendre pour bien nourrir l'Homme, telle est la mission du groupe Savencia. C'est pourquoi Milkana®, une marque de produits laitiers du groupe, s'engage à sensibiliser les enfants au bien manger grâce à la Nutri Académie®. Il s'agit d'un programme nutritionnel créé en Afrique qui communique aux enfants l'importance de la bonne nutrition et d'avoir une alimentation équilibrée. Avec du matériel ludique spécialement développé et l'aide des équipes éducatives des écoles visitées, un nutritionniste donne aux enfants des informations nutritionnelles liées à chaque catégorie d'aliments. Il les fait aussi participer à des exercices très simples et à des jeux éducatifs toujours dans la joie et la bonne humeur. En 2018, 10 écoles ivoiriennes et environ 10 000 élèves ont bénéficié de l'animation mise en place avec l'aide de l'agence LKA et la Direction de la Vie Scolaire. Cette année, 20 écoles ont reçu la Nutri Académie®, soit près de 14 000 élèves !

EPP AGHIEN - 2 PLATEAUX	GS SHALOM - 2 PLATEAUX	GS 2 PLATEAUX NORD
Jeu 25 avril 2019	Vendredi 26 avril 2019	Mardi 30 avril 2019

S'amuser à composer la pyramide de la nutrition

Distribution de kits et dégustation

La classe Nutri Académie

ELWIT copyright Mai 2019

## Sécurisation du cyberspace

### La Stratégie nationale de cybersécurité en cours de révision

Le ministre de l'Économie numérique et de la Poste, Claude Isaac Dé, a présidé, hier, à son cabinet au Plateau, l'ouverture de l'atelier de révision de la Stratégie nationale de cybersécurité. Cette rencontre se tient jusqu'au 2 août et enregistre la participation de représentants d'institutions nationales, d'organisations internationales, de ministères techniques, d'experts et du secteur privé. À l'ouverture, hier, le ministre a réaffirmé la volonté du gouvernement de lutter efficacement contre la cybercriminalité. « Nous renforçons chaque jour notre coopération avec les autres gouvernements et organismes de police, afin de lutter efficacement contre la cybercriminalité et définir les mesures punitives adéquates », a-t-il déclaré. La stratégie nationale de cybersécurité date de 2015. La vo-

lonté du gouvernement de renforcer la sécurité du cyberspace ivoirien est manifeste ces derniers temps. Fin juin, une mission de la Banque mondiale était à Abidjan pour évaluer la maturité du pays en matière de cybersécurité. Une évaluation réclamée par les autorités ivoiriennes, dans un contexte où les menaces cybercriminelles sont grandissantes à travers le monde. Le gouvernement veut, en effet, renforcer la confiance des populations dans l'utilisation des technologies numériques. Cette évaluation était assortie de recommandations précises visant à permettre au pays d'améliorer sa stratégie en l'orientant vers les axes qui ont le plus fort impact au niveau de la sécurité des systèmes d'information nationaux et, globalement, de tout le cyberspace. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN



# Insertion et entrepreneuriat des jeunes La Chambre de commerce libanaise s'engage à jouer sa partition

Une cinquantaine d'étudiants ont été conduits, le 26 juillet, à travers une visite guidée, dans une usine membre de l'association ivoiro-libanaise.



Les étudiants de l'Aiesec ont suivi attentivement les présentations des responsables de l'entreprise hôte. (PH: DR)

Par le biais de la Chambre de commerce et d'industrie libanaise de Côte d'Ivoire (CciLCI), une cinquantaine d'étudiants, pour la plupart membres de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (Aiesec), ont pu découvrir le monde industriel sous toutes ses facettes, le 26 juillet. Ces jeunes ont été conduits, à travers une visite guidée dans une usine sise à la zone industrielle de Koumassi. Où ils ont échangé avec les responsables et découvert toutes les composantes de la chaîne de production de cette usine vieille d'une vingtaine d'années. L'objectif de cette visite

d'entreprise, comme l'a expliqué le directeur général adjoint de la CciLCI, Charif Kojok, était de rapprocher au maximum les étudiants du monde entrepreneurial et industriel, histoire de susciter en eux le goût pour l'entrepreneuriat à travers des exemples de réussite, mais également leur permettre d'avoir des contacts en vue de se préparer à leur insertion socio-professionnelle. « La formation, la transmission du savoir et de l'expérience et la motivation font partie de nos actions prioritaires. Nous voulons apporter une certaine motivation aux jeunes en leur montrant des exemples d'entreprises ou d'hommes d'affaires qui ont réussi (...), a expliqué Charif Kojok.

À en croire son directeur d'exploitation, Germain Allah Konan, cette entreprise qui a une envergure respectable aujourd'hui, grâce à la vision de ses plus hauts responsables. La société est spécialisée dans la plasturgie et depuis cinq ans, selon Germain Allah, elle a opéré de gros investissements pour se maintenir à un niveau de performance assez important. Ce qui lui a valu d'obtenir, en décembre dernier, la certification Iso 9001 version 2015. « Nos perspectives de développement nécessiteront le renforcement des ressources humaines tant en qualité qu'en nombre. De 1300 employés, nous comptons porter notre effectif à

1800 employés d'ici la fin de l'année », a-t-il précisé. Les perspectives d'employabilité des jeunes étudiants à Plastica sont donc favorables. D'ailleurs, c'était l'un des principaux objectifs de la CciLCI en organisant la visite. « Nous faisons en sorte que le premier contact soit établi entre les en-

treprises et les étudiants et jouons le rôle d'intermédiaire entre ceux qui souhaitent obtenir un stage ou un premier emploi avec les entreprises », a expliqué Charif Kojok. La Chambre de commerce libanaise en Côte d'Ivoire dit être engagée à contribuer fortement au développement de

la Côte d'Ivoire. L'association ivoiro-libanaise facilite l'implantation d'entreprises libanaises, augmentant ainsi les investissements et se focalisant sur les secteurs d'activités clés pour la Côte d'Ivoire ■

FAUSTIN ÉHOUMAN



## AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

### « Recrutement d'un consultant pour l'évaluation finale du projet d'Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire (SWEEP) »

L'Organisation Non Gouvernementale (ONG) CARE International Côte d'Ivoire a procédé à un recrutement d'un (01) consultant sur le territoire ivoirien, pour l'évaluation finale du projet « d'Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire (SWEEP) ». Il s'agit d'un projet financé par l'UNPBF (Fond des Nations Unies pour Consolidation de la Paix), qui vise à contribuer à la mise en oeuvre de la stratégie du Plan de la Côte d'Ivoire, pour la consolidation de la paix, la sécurité et la stabilité dans l'Ouest du pays et à favoriser sa pleine appropriation par les citoyens, à travers l'amélioration de l'engagement et du suivi citoyen des questions de sécurité et de paix, d'une manière qui construit/consolide la confiance entre les autorités locales y compris de sécurité locales et les Citoyens.

Peuvent faire acte de candidature les consultants, les cabinets ou toutes autres entreprises, résidant en Côte d'Ivoire.

A cet effet, un dossier de demande de propositions a été constitué et contient tous les détails relatifs aux prestations à fournir.

Ce dossier peut être retiré gratuitement via une clé USB neuve à l'adresse suivante à partir de la date de publication du présent avis :

**CARE INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE** sis à Abidjan Cocody II Plateaux, Boulevard des Martyrs derrière le Centre Médical Spécialisé (CMS).

Téléphone : +225 22 40 97 25

Du Lundi au Jeudi : Heure : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 30 - 17 h 30

Vendredi : Heure : 9 h 00 - 12 h 00

La présentation et le contenu des propositions devront respecter scrupuleusement l'intégralité du dossier de demande de propositions sous peine de rejet.

Rappelons que CARE International Côte d'Ivoire est un acteur majeur de l'aide humanitaire internationale. Sa mission est de renforcer la capacité des populations et apporter des améliorations durables dans les communautés, dans divers domaines.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 19 Août 2019 à 10 H 00.**

## Restauration

### Un salon professionnel africain pour valoriser le secteur

En avril 2020, se tiendra l'Africa food pro ou le Salon africain de l'industrie de la restauration. Cette rencontre professionnelle initiée par l'agence de communication Alpha oméga services (Aos), selon son directeur associé, Christian Roland, qui animait à propos une conférence de presse le 16 juillet, se veut une plateforme de valorisation de la chaîne de valeur restauration ainsi que ses acteurs. À en croire Christian Roland, par ailleurs commissaire général, l'objectif du Salon est de rassembler tous les acteurs du secteur de la restauration au-

tour de questions essentielles liées aux réalités de leurs domaines et de valoriser les acteurs de l'industrie. Le Salon se déroulera en deux journées essentielles ; la première dédiée aux professionnels (producteurs, transformateurs, restaurateurs, traiteurs et services annexes) et la seconde au grand public. Cette deuxième journée, a précisé Christian Roland, s'articulera autour de panels, master class, expositions, rencontre B to B entre les acteurs et concours de cuisine. ■

F. ÉHOUMAN



Christian Roland, directeur associé de l'agence Aos et commissaire général du Salon. (PH: DR)

NOUVELLE CEI

# L'Apdh interpelle les parlementaires ivoiriens

Ce que l'Ong demande au gouvernement

L'organisation non gouvernementale Actions pour la protection des droits de l'Homme (Apdh) interpelle, dans un communiqué, les parlementaires, sur la future loi relative à la Commission électorale indépendante (Cei). L'organisation, à l'origine de la plainte devant la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, préconise au gouvernement ivoirien, de consulter l'instance continentale pour voir la conformité de la future loi aux «instruments juridiques africains pertinents».



Le Président de l'Apdh, Dr Arsène NENE BI (Ph. DR)

let 2019 ; L'Apdh invite donc l'ensemble des parlementaires ivoiriens à saisir cette occasion pour user de leurs pouvoirs en dotant notre pays d'une Cei qui épouse les caractéristiques d'une institution dont l'indépendance et l'impartialité ne souffrent d'aucune contestation afin de jouer ainsi leur partition dans la prévention des violences électorales ;

Par ailleurs, au regard du débat houleux et contradictoire constaté depuis l'annonce du projet de loi par le gouvernement et son adoption au sein de la Commission des affaires générales et institutionnelles (Cagi) du parlement, l'Apdh rappelle que l'Etat ivoirien peut solliciter l'avis du Juge africain sur ce projet de loi relatif à la nouvelle Cei ou, à défaut, sur cette future loi au cas où elle viendrait à être adoptée en plénière. Cette action se fonderait sur les avis consultatifs prévus à l'article 4 du protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples portant création de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, qui dispose que : «A la demande d'un Etat membre de l'Oua, tout

organe de l'Oua ou d'une organisation africaine reconnue par l'Oua, la Cour peut donner un avis sur toute question juridique concernant la Charte ou tout autre instrument pertinent relatif aux droits de l'homme, à condition que l'objet de l'avis consultatif ne se rapporte pas à une requête pendante devant la Commission».

L'Apdh plaide et prie donc le gouvernement ivoirien de déférer ce projet de loi ou cette future loi devant le juge de la Cour africaine pour avis afin d'éclairer les uns et les autres sur la conformité ou non de la nouvelle Cei annoncée aux instruments juridiques africains pertinents ; Enfin, le cas échéant, et dans le seul but de contribuer à extirper à jamais de notre édifice juridique et institutionnel tout élément confligène, signe avant-coureur de violences électorales, l'Apdh se réserve le droit de continuer à user de tous les moyens légaux à sa disposition, en cas de nécessité.

Le Président de l'Apdh  
Dr Arsène NENE BI

N.B. : Les titres et la chapô sont de la Rédaction

[...] L'Apdh note que la nouvelle mouture de la Cei annoncée comporte certes des points positifs mais également, de nombreuses insuffisances non conformes à l'arrêt de la Cour africaine ;

Au titre des avancées, on note : le retrait du représentant du président de l'Assemblée nationale, le retrait du représentant du ministre chargé de l'économie et des finances, le retrait de 2 représentants des confessions religieuses et l'augmentation du nombre de représentants de la société

civile ; S'agissant des limites, l'Apdh exprime son inquiétude quant à la présence des partis politiques, du représentant du président de la République, du ministre de l'Intérieur alors même que ce projet de loi reste silencieux sur la question de l'octroi de voix délibérative ou consultative aux différents membres de la Commission centrale ; De même, l'Apdh récuse l'introduction surprenante du Conseil des droits de l'Homme dont la présence jamais évoquée par

une des parties durant les rencontres des différents comités de haut niveau, apparaît manifestement inopportune ; L'Apdh note avec inquiétude que le projet de loi fait état de commissions locales composées de représentants entièrement partisans à l'exclusion des membres de la société civile ; L'Apdh en appelle également au sens de responsabilités du parlement ivoirien dont la responsabilité historique sera en jeu à l'occasion de l'élaboration et de l'adoption de cette nouvelle loi relative à la Cei ce mardi 30 juillet

## EN PRÉSENCE DU MINISTRE ADAMA KONÉ

# Amy Toungara prêche la cohésion sociale à Samango (Gbéléban)

Ambiance de communion, ce vendredi 26 juillet 2019, à Salonkourani, village de la sous-préfecture de Samango (département de Gbéléban) où s'est déroulée, à l'initiative de Mme Massira Koné, épouse du ministre de l'Economie et des Finances, la première édition de la fête des mères de Samango. Une cérémonie qui a rassemblé les femmes des dix-huit villages de la sous-préfecture et qui a été rehaussée par la présence du ministre Adama Koné et de la marraine Mme Amy Toungara, députée de Treichville.

Mme Toungara a prodigué des conseils à ses filleules. Elle leur a notamment recommandé de faire siennes les valeurs de respect et de courage dans leurs foyers respectifs. «Dans le foyer, vos maris ne sont pas vos adversaires ou vos ennemis, ce sont vos partenaires pour la vie, traitez-les avec beaucoup de re-



Une vue des autorités présentes à la cérémonie de Salonkourani. (Ph. DR)

spect et d'amour pour que la paix, la stabilité règnent dans vos ménages. Vous aurez de bons enfants bien éduqués, la cohésion sociale commence par le foyer» a indiqué la députée de

Treichville. Auparavant, Mme Massira Koné, évoquant le cadre de la cérémonie, a déclaré : «la cérémonie qui nous réunit ce jour a pour but de célébrer nos mères, nos

sœurs et nos filles. Il s'agit de relever leur importance dans la société, comme indiqué par le thème «femme et cohésion sociale». Nous avons voulu souligner le rôle premier de la femme dans le renforcement de la cohésion sociale et la paix. Ce qui est la base de tout développement». L'épouse du ministre Adama Koné, également présidente de l'Association des femmes sofa de la sous-préfecture de Samango, a invité les femmes à «occuper toute leur place» auprès de leurs époux. «A nos mères, nos sœurs et nos filles, je voudrais demander d'occuper toute leur place aux côtés de nos époux afin de leur apporter les sages conseils dont ils ont besoin pour développer le pays», a dit Mme Koné. Non sans adresser une «motion spéciale de reconnaissance et de remerciements» à son époux, haut patron de la cérémonie, qui, selon

elle, l'a toujours soutenue et guidée à travers des conseils avisés. Mme Koné a également remercié la marraine, l'honorable Amy Toungara, ainsi que Mme Nasseneba Touré épouse Diané, maire d'Odienné. La première magistrate d'Odienné et Mme Massira Koné ont, à l'instar de l'honorable Doumbia Allassane, député de Gbéléban, traduit leur reconnaissance au président de la République, Allassane Ouattara, et au Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, pour leurs actions en faveur du développement de la région du Kabadougou. La cérémonie a été marquée par la remise de nombreux dons de Mmes Massira Koné et Amy Toungara aux 18 villages de Samango. Il s'agit notamment d'ustensiles de cuisine, de complets de pagnes et d'enveloppes par village.

Source: Sercom

DÉVELOPPEMENT DES PME-PMI, START-UPS...

# L'intelligence économique comme levier de croissance

Les explications de Hichem El Phil, expert tunisien

Hichem El Phil est le directeur du Centre africain de veille et d'intelligence économique (Cavie)-Tunisie, créé il y a près d'un an. Ce centre a été mis en place pour promouvoir une nouvelle dynamique avec le Cavie international dont la vocation est de vulgariser ce concept nouveau, encore méconnu qu'est l'intelligence économique. L'expert tunisien évoque, dans cet entretien réalisé au sortir d'une convention signée avec la Plateforme mondiale des femmes entrepreneuses (Plamfé), l'intérêt pour les Pme-Pmi, start-ups et autres organisations créatrices de richesses de se l'approprier.



Selon M. Hichem El Phil, le Cavie est prêt à travailler avec toutes les structures qui désirent connaître une croissance économique

(Ph. F.S.)

Que représente pour vous cette convention signée avec la Plamfé ?

C'est une opportunité de pouvoir initier des ponts et des jalons avec un organisme qui, à mon sens, pourrait devenir un véritable levier pour les femmes entrepreneuses et entrepreneuses tant en Tunisie qu'à l'échelle internationale. La Plateforme mondiale des femmes entrepreneuses (Plamfé). Nous avons signé une convention avec la Plamfé-Tunisie, afin de discuter des différentes dynamiques et des différents axes à développer communément, notamment dans le cadre de l'intelligence économique. C'est aujourd'hui un concept qui s'impose tant dans la sphère privée que dans la sphère publique.

Alors qu'est-ce que l'intelligence

économique ?

L'intelligence économique est un concept qui date d'il y a une trentaine d'années déjà et qui a été développé de façon exponentielle. Elle fait référence à un concept qui prend racine dans un triptyque : la veille, l'influence et la protection du patrimoine (matériel et immatériel). Ce sont les trois piliers de l'intelligence économique. Elle fait référence à la nouvelle énergie du 21e, du 22e et 23e siècle et probablement des siècles à venir, à savoir l'information. L'information d'hier était statique. Aujourd'hui, cette information devient dynamique à partir du moment où elle est traitée et devient un outil déci-

sionnel. Elle crée de la valeur et c'est cette valeur que nous cherchons à travers le recueil de l'information. Elle (l'information) est une matière première au même titre que le pétrole.

Comment la met-on en œuvre, cette intelligence économique ?

Il faut d'abord commencer par comprendre le triptyque dont j'ai parlé. À supposer que vous êtes un organisme comme la Plamfé qui souhaiterait adopter et intégrer dans sa gouvernance, le concept de l'intelligence économique. Nous allons créer une cellule de veille afin de recueillir l'information qui est devenue aujourd'hui capitale. L'information doit être structurée. La veille doit être faite

de sorte qu'il y ait des analystes qui puissent examiner cette information et la traiter. Faire de la veille est un métier et cela suppose des outils que l'on va télécharger sur internet et des outils qui valent des centaines de milliers de dollars.

Que pourraient-étre ces outils ?

Ce sont des outils réalisés par des structures internationales afin de pouvoir maîtriser l'information. Si, demain, vous avez un maximum d'informations à développer, vous n'irez pas sur n'importe quel moteur de recherche. Vous avez un outil spécifique qui, lui, va ratisser très large sur les différentes plateformes d'information, gratuites ou payantes, afin de vous donner l'information précise dont vous avez besoin dans un secteur donné. Cette information, lorsque vous allez la recueillir, vous allez probablement gagner beaucoup de temps par rapport à une information que vous auriez recherché autrement qu'à travers ces outils. Donc, il y a ce qu'on appelle les outils de veille. C'est un marché qui existe et qui est en train de recevoir ces outils de veille qui permettent à un système donné, un organisme donné, une start-up, une Pme-Pmi, un Etat quel qu'il soit, de gagner du temps. Et le temps, c'est de l'argent.

Avec l'intelligence économique, la Plamfé permettra à ses membres de pouvoir se spécialiser sur cette nouvelle façon de recueillir l'information, par des outils de veille. Mais, il faut que les responsables de la Plamfé puissent d'abord elles-mêmes utiliser les outils de

veille, afin de recueillir et gérer l'information. Par la suite, elles pourront établir des formations en interne aux chefs d'entreprises femmes afin qu'elles aussi, dans leur gouvernance en tant qu'outil décisionnel, utilisent l'information.

Quelle sera la forme de votre accompagnement dans le cadre de cette convention ?

Dans le cadre de Cavie international et des différents Cavie existants sur le continent africain, nous avons des experts en veille, dans la mise en place des stratégies d'influence. J'ai parlé de la veille mais je n'avais pas développé l'influence. Aujourd'hui, l'influence, le lobbying est un métier. Il y a des structures et des méthodologies pour cela. À travers nos experts en veille, nos experts en influence et nos experts dans la sécurisation du patrimoine matériel et immatériel, nous pouvons échanger, afin que cette plateforme puisse intégrer de façon pérenne et récurrente, le concept de l'intelligence économique. Notre contribution sera de développer et d'établir des formations communes. Le Cavie existe dans une quinzaine de pays africains. Que ce soit en Tunisie, au Sénégal, au Cameroun, en Côte d'Ivoire... il y aura toujours un membre du Cavie qui pourra se mettre en rapport et être le trait d'union entre la Plamfé et le Cavie.

Réalisé à Tunis par Frank SOUHOÏNE envoyé spécial

## FORMATION DES ACTEURS NATIONAUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE

### La Boad veut améliorer le taux de décaissement de ses projets

La Banque ouest africaine de développement (Boad) veut accélérer l'exécution des projets et programmes qu'elle finance en Côte d'Ivoire. Toute chose qui passe nécessairement par l'amélioration du taux de décaissement des projets et programmes. C'est tout le sens de l'atelier de formation sur le thème : « Les procédures de passation de marchés de la Boad » qui se tient du 29 juillet au 2 août 2019 à l'hôtel Azalai Abidjan-Marcory.

Le chef de la mission résidente de la Boad en Côte d'Ivoire, Jean Marcel Abouman a affirmé, à l'ouverture de cette rencontre, lundi 29 juillet, que durant cinq jours, des acteurs de la chaîne de la commande publique en Côte d'Ivoire seront formés. Justifiant la tenue

de cette rencontre, il a informé que plusieurs rapports de fin d'exécution de projets financés par la Boad montrent que « la non maîtrise des procédures de passation des marchés est l'un des facteurs explicatifs des faibles taux d'absorption des crédits alloués aux États. Aussi, la Banque a-t-elle jugé nécessaire de renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de la commande publique de l'espace communautaire, à travers une vulgarisation de ses politiques et procédures de passation des marchés ». Jean Marcel Abouman a précisé que l'objectif de la présente session de formation est de permettre aux acteurs de la commande publique de se familiariser avec les politiques et procédures, dans la perspective d'améliorer les taux de décaisse-

ment des projets financés par la Boad en Côte d'Ivoire. « Il s'agira également de porter à la connaissance des participants, les dispositions à prendre pour accélérer l'examen par la Boad, des requêtes des emprunteurs lui soumettant pour avis », a-t-il dit.

Les exposés, au cours de cette formation, porteront sur la présentation de la Banque, les directives relatives à la passation des marchés, les dossiers-types de passation des marchés et les politiques de prévention et de lutte contre la fraude et la corruption. La session d'Abidjan se tient à la suite de celles organisées au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal, au Mali, au Niger et au Togo.

Au 31 décembre 2018, la Boad a financé 1 149 projets publics et



Les acteurs de la commande publique lors de la session de formation sur les procédures de passation de marchés de la Boad. (Ph. OI2)

privés pour un montant global de 5 311 milliards de fca. En ce qui concerne spécifiquement la Côte d'Ivoire, à la même date, les fi-

nancements de la Banque se chiffrent à 1 092 milliards de fca pour 171 opérations.

L. BATH

## JACQUEVILLE / PROGRAMME "EAU POUR TOUS" Le village de Sassako-Bégnini a son château

Les populations du village de Sassako Bégnini, localité située dans le département de Jacqueline (région des Grands Ponts) étaient en fête le lundi 29 juillet 2019. La raison, des émissaires du gouvernement ont inauguré dans ce village, un château d'eau qui va permettre aux populations de bénéficier de l'eau potable. Cette action s'inscrit dans le cadre Programme gouvernemental "eau pour tous". Claude Isaac De, ministre de l'Économie numérique et de la Poste, qui a procédé à l'inauguration de l'infrastructure, a fait savoir aux bénéficiaires, au nom du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, qu'il s'agit d'une promesse du président de la République, Alassane Ouattara. «Le Premier ministre nous exhorte les uns et les autres sur le message de rassemblement. Le Premier ministre invite les fils de la région à passer le message de l'unité. Les Grands Ponts sont déterminés à être un exemple de paix pour



Emmanuel Essis et Isaac De, deux fils de la région, étaient heureux de partager ces instants avec leurs frères. (PH. DRI) toute la Côte d'Ivoire», s'est exprimé Isaac De, qui était accompagné pour la circonstance du secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé de la Promotion de l'investissement privé, Esmel Essis Emmanuel. Ce dernier a rappelé aux populations que le gouvernement a mis en place un plan social qui a pour

ambition de porter le développement au plus près des populations. «Nous tenons à dire aux populations que le gouvernement travaille pour elles», a souligné Essis Emmanuel. L'ouvrage, faut-il le noter, a coûté 500 millions de fca et va bénéficier à environ 2 000 habitants. E. LATH

## POUR SES ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES POPULATIONS Amadou Gon reçoit un prix

Le Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly a reçu le prix palme d'or 2019 en plus d'avoir été fait ambassadeur du social par l'association "Les amis de la République". C'était lors de la deuxième édition du gala de distinction des "Ambassadeurs". Ses actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations n'ont pas laissé indifférent l'association "Les amis de la République" qui a décidé de lui décerner ce prix le jeudi 25 juillet 2019 à Abidjan-Cocody. Aimond William, président de l'association "Les amis de la République" a précisé que ce prix vient récompenser le travail bien fait du Premier ministre en terme d'amélioration des conditions de vie de la population ivoirienne. «Nous sommes honorés et nous tenons à féliciter

Amadou Gon Coulibaly qui a reçu le prix de la palme d'or 2019 et fait ambassadeur de notre organisation (...) Le Premier ministre doit rester un exemple et un modèle pour notre génération. La Côte d'Ivoire a besoin des hommes d'actions et de parole», s'est félicité M. Aimond William. Antoine Bahi, parrain de cette édition, a encouragé les organisations. «Vous avez vu juste. Le Premier ministre épouse la vision du chef de l'État Alassane Ouattara qui a décrété cette année 2019, l'année du social», a-t-il dit. Et de préciser: «Nous sommes à l'école des aïeux qui ne bavardent pas mais qui agissent. C'est de cela que la Côte d'Ivoire a besoin pour amorcer son développement», a-t-il conclu.

Landry BEUGRE (stg)

## RECONSTITUTION DU COUVERT FORESTIER IVOIRIEN Redd+ Côte d'Ivoire et International Calice concluent un accord

International Calice s'est engagée dans la lutte contre la déforestation auprès de la Redd+ Côte d'Ivoire. Cela s'est traduit par la signature d'un accord-cadre de partenariat, lundi 15 juillet 2019, à Abidjan-Cocody, apprend-on du service communication de la Redd+. Cet accord définit les bases de la collaboration entre les deux parties qui souhaitent œuvrer pour la conservation durable de la biodiversité, principalement des espaces forestiers protégés de l'État et des zones rurales dégradées en vue de contribuer à la réduction des effets du changement climatique et au bien-être des populations. Le colonel Ahoulou Kouamé Ernest, coordonnateur de la Redd+, a souhaité que cet accord conclu avec International Calice conduise à des actions de terrain pour la restauration du couvert forestier ivoirien. Pour ce faire, il a encouragé Tia Lazare, maître de conférences, président d'International Calice à se rapprocher des structures existantes pour l'harmonisation et la consolidation des actions menées dans le cadre de la Redd+.



Tia Lazare de Calice (à g.), et Ahoulou Kouamé Ernest (à d.), de la Redd+ entendent travailler ensemble pour sauver la forêt ivoirienne. (PH. DRI)

Tia Lazare a rassuré que son organisation contribuera à la conservation durable des espaces forestiers protégés de l'État dans le cadre de son programme de recherche-développement dénommé: «Conservation durable de la biodiversité par l'agroforesterie et le géo-reboisement communautaire au sud de la Côte d'Ivoire». Ce programme, a-t-il signifié, vise à contribuer à la nouvelle politique nationale de préservation, de réhabilitation et

d'extension des forêts. Cette collaboration entre la Redd+, et International Calice portera notamment sur la planification et le suivi-évaluation des projets de conservation de la biodiversité, de géo-reboisement, d'agroforesterie au regard du mécanisme Redd+ ainsi que sur l'appui à la mobilisation des financements de projets alternatifs.

Chadon ABE (stagiaire)

## CONSTRUCTION DURABLE Des acteurs du Btp explorent des technologies nouvelles

La confédération des Petites et moyennes entreprises/ Petites et moyennes industries (Pme/Pmi) du Bâtiment et des travaux publics (Btp) de Côte d'Ivoire veut faire de la promotion des nouvelles technologies du secteur l'une de ses priorités. A cet effet, elle organise la première édition du «forum de l'innovation des technologies de construction du Btp et de la gestion de l'entreprise à l'heure de la digitalisation» (Fit-cbtp-ged) en Côte d'Ivoire en décembre 2019. L'information a été donnée à l'occasion de la cérémonie de lancement dudit forum, mardi 30 juillet 2019 à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-ci) à Abidjan-Plateau. M Soro Doté, président de la confédération, a expliqué que le forum contribuera au développement du secteur et le rendra plus dynamique et compétitif. Le Fit-cbtp-ged, a-t-il soutenu, sera le lieu de partage des différentes expériences entre les acteurs du secteur. André Apété, représentant le ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, Claude Isaac De, a pour sa part salué cette initiative avant de remercier le président pour avoir associé l'image du ministère à cette activité.

Chadon ABE (Stagiaire)



Les acteurs du Btp ont témoigné leur soutien à l'endroit du président Soro Doté. (PH. DRI)

## LUTTE CONTRE LES CANCERS CHEZ LA FEMME Les shunamites accentuent la prévention



Quelques femmes de la commune d'Abobo lors de leur consultation (ph. DCF)

**B**outer hors de nos frontières le cancer du sein et du col de l'utérus. C'est dans ce cadre qu'à eu lieu le samedi 27 juillet 2019, au Centre communautaire d'Abobo Baoulé, une campagne de dépistage gratuit du cancer du sein et du col de l'utérus. A cette étape, ce sont 500 femmes qui ont été dépistées. Le docteur Ouattara Yah a expliqué aux femmes qui ont effectué le déplacement, le bien-fondé du dépistage, le mode de fonctionnement du cancer et donné des conseils d'usage. Elle a surtout insisté

sur l'avantage de fréquenter les centres de santé en cas de doute et invité les femmes à banir la honte. « Avec la charge sont souvent dus aux fausses théories. L'on cherche un bouc-émissaire à tous les maux. Quant au directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm) Dr Edoh Kossi Amenounvé, il a décidé d'être aux côtés des shunamites pour lutter contre ce fléau. « Lutter contre le cancer est une action que nous avons décidé de poursuivre », souligne-t-il. C'est pourquoi, il a invité à la

prévention qui permet d'éviter au maximum les cancers. Pour lui, certes les femmes sont exposées à cette maladie soit gagnée, les femmes shunamites ont parcouru plusieurs communes du district d'Abidjan et villes du pays, accompagnées de leurs partenaires et des personnes de bonne volonté. La première responsable de la Fondation femmes shunamites en action, Mme Beugré Emmanuelle Phox, a dressé un bilan à mi-parcours de cette caravane de dépistage gratuit qui est à sa 5e étape. Pour elle, le bilan est assez positif car environ 5000 femmes con-

naissent leur statut. « Sauver 5000 femmes, c'est déjà sauver une bonne partie de la population », se réjouit-elle. Selon Mme Beugré, les femmes déclarées positives

lors de ces dépistages sont automatiquement prises en charge. « Au niveau du col de l'utérus, s'il y a une quelconque lésion qui est découverte, il y a la possibilité de leur faire la cryothérapie. Pour le sein, elles pourront effectuer la mammographie », rassure-t-elle.

Landry BEUGRE (stg)

### SANTÉ PUBLIQUE

## Alerte, une épidémie de fièvre jaune sévit à Abidjan

Déjà 89 cas dont 1 décès enregistrés

**D**es cas confirmés de fièvre jaune ont été détectés en Côte d'Ivoire principalement dans le district autonome d'Abidjan. Au total, 89 cas dont un décès ont été enregistrés. L'information émane du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouéli qui a produit hier mardi 30 juillet 2019, une déclaration dont copie est parvenue à L'inter. Le ministre fait savoir que, conformément au Règlement sanitaire international, la déclaration de l'épidémie a été faite à l'Organisation mondiale de la santé (Oms). Une investigation épidémiologique a également été réalisée afin d'évaluer le risque de propagation et orienter la stratégie de lutte.

Devant cette situation, les ministères de la Santé et de l'Hygiène publique ont pris des mesures de lutte (mise en place de programmes d'insecticide, mettre des grilles anti moustiques aux portes et fenêtres des maisons) ; la vaccination des personnes vivant dans l'entourage immédiat des malades afin de rompre la chaîne de transmission.

« Cette épidémie survient dans un contexte d'épidémie de dengue à Abidjan. La fièvre jaune et la dengue sont des maladies virales transmises par un même moustique appelé Aedes. Par conséquent, les mesures de lutte anti vectorielle qui sont mises en œuvre pour faire face à la dengue restent également valables pour l'épidémie actuelle de fièvre jaunes », informe le docteur Eugène Aka Aouéli.

Enfin, le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique recommande aux personnes non vaccinées de se faire vacciner contre la fièvre jaune dans les centres de santé ou dans les antennes de l'Institut national d'hygiène publique (Inhnp).

Franck SOUHONE

## ORPHELINAT ET PRISON CIVILE DE GAGNOA L'épouse de Kader Keïta fait parler son coeur

**L'** Ong "Un sourire à donner" dirigée par Ella Sery, épouse de l'international Kader Keïta, a fait des dons estimés à plus d'un million de l'cfa à l'orphelinat Emmanuel et aux prisonniers de la ville de Gagnoa. Ces dons sont composés de tee-shirts, de fournitures scolaires, de maillots, d'eau minérale, de casquettes etc... Ella Sery, qui était accompagnée de son époux et d'autres anciennes gloires du ballon rond, a précisé que son Ong

permet aux enfants démunis d'avoir un peu de sourire et de joie. « Le chemin n'a pas été toujours rose. Malgré les difficultés, nous avons réussi notre premier pari, celui de donner du sourire aux enfants orphelins et aux prisonniers qui ont besoin qu'on leur apporte de l'assistance », s'est réjouie la donatrice. Pour elle, donner de l'amour constitue le maître-mot de son Ong. « Aux personnes qui me soutiennent et m'apportent de l'aide, je tiens à dire merci », a-t-elle in-

sisté. Pour sa part, Kalou Bonaventure maire de Vavoua s'est félicité des actions de l'Ong. « Je tiens à féliciter les responsables qui se soucient du bien être des enfants qui sont laissés pour compte. Aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, nous avons tout. Mais ces enfants ont besoin de notre aide et de notre soutien », a dit le premier magistrat de la ville de Vavoua.

Landry BEUGRE (stg) avec Sercom

### SAN PEDRO / LUTTE CONTRE LES HÉPATITES

## Le Rotary Club offre des prises en charge

**L**es personnes souffrant des hépatites virales C et B vont être prises en charge par le Rotary Club dans le cadre de son projet "Hépatites zéro". L'information a été donnée par le docteur Pitté Bastide, point local du projet à San Pedro. C'était le samedi 27 juillet 2019, à l'occasion de la journée de sensibilisation et de dépistage gratuit de la maladie initiée par le club service au complexe sportif Georges Sangaré, au quartier Séweké. « Après les examens de confirmation qui se feront à Abidjan, les personnes déclarées positives, seront prises en charge par le Rotary club dans le cadre du projet », a déclaré le docteur Pitté Bastide avant de souligner

la gravité des hépatites. « Lorsqu'elles se développent, les hépatites deviennent un cancer. Et dans la classification des cancers, elles occupent la 3eme place après le cancer du col de l'utérus et du sein », a révélé le point local du projet hépatite zéro. « L'hépatite est une maladie très grave. Il est important de faire comprendre aux gens qu'il y a un péril », a renchéri Docteur Mamenet Doffo. Pour le président du Rotary Club de San Pedro, Kanaté Dogojuamo, son club, à travers le projet "Hépatites zéro", entend éradiquer les hépatites dans le monde après la poliomyélite.

Alan OUREGA, San Pedro